

## AUTORISATION DE RÉDIGER UNE THÈSE PAR ARTICLES OU AVEC INSERTION D'ARTICLES

L'étudiante ou l'étudiant qui croit devoir rédiger sa thèse par articles ou avec insertion d'articles, doit indiquer son intention **avant d'en commencer la rédaction**. À cette fin, la requête doit être préalablement motivée sur le présent formulaire et approuvée par la direction de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant.

Il appartient ensuite à la direction de programme d'autoriser une telle rédaction, conformément aux règles établies par le comité de programme. Si l'autorisation est accordée, la directrice ou le directeur de programme signe à son tour le présent formulaire.

La thèse par articles ou avec insertion d'articles doit respecter le *Règlement des études* et les *Règles concernant les thèses par articles ou avec insertion d'articles* adoptées par le comité de programme.

---

### A - Coordonnées

Nom de l'étudiant(e)
----------------------

Numéro d'identification (NI)	Session d'inscription
------------------------------	-----------------------

Sujet de la thèse
-------------------

## B - Recommandation de la direction de recherche

Je recommande que l'étudiante ou l'étudiant dont le nom apparaît ci-dessus soit autorisé(e) à rédiger sa thèse par articles ou avec insertion d'articles.

<b>Justification</b>
----------------------

<b>Nom de la directrice ou du directeur de recherche</b>	<b>Signature</b>	<b>Date</b>
--	------------------	-------------

<b>Nom de la codirectrice ou du codirecteur de recherche</b>	<b>Signature</b>	<b>Date</b>
--	------------------	-------------

## C - Approbation de la direction de programme

<b>Nom du directeur des programmes</b>	<b>Signature</b>	<b>Date</b>
--	------------------	-------------

Veillez transmettre ce formulaire dûment rempli et signé à [coordinationprogrammes@eti.ulaval.ca](mailto:coordinationprogrammes@eti.ulaval.ca).